

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2018

---

LUTTE RODÉOS MOTORISÉS - (N° 940)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CL6

présenté par

M. Huyghe, M. Bazin, M. Boucard, M. Brun, M. Cattin, M. Cinieri, M. de Ganay, M. Dive,  
M. Ferrara, M. Gosselin, M. Hetzel, M. Kamardine, Mme Louwagie, M. Reda et M. Straumann

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 4, supprimer le mot : « particulières ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le mot « particulières » risque de biaiser l'interprétation du dispositif et par conséquent de restreindre son champ d'application. Le présent amendement vise donc à le supprimer.